

## Communiqué de presse

Lausanne, le 24 juin 2022

### **Prix Cohésion & Solidarité Lémanique : lancement de l'édition 2022**

**Valoriser le savoir-faire et l'esprit d'innovation qui s'expriment aux quatre coins du bassin lémanique : telle est l'ambition du Prix Cohésion & Solidarité Lémanique. Après le succès de la première édition en 2021, le Conseil du Léman renouvelle ce dispositif en 2022. L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 15 septembre 2022.**

Après le succès rencontré de la première édition du Prix Cohésion & Solidarité Lémanique, en 2021, le Conseil du Léman renouvelle ce dispositif en 2022 en étroite collaboration avec les Unions Lémaniques des Chambres de Commerce, de l'Agriculture et de l'Artisanat & des Métiers. Dans l'optique d'une identité lémanique aux facettes diverses mais reposant sur un territoire commun, le Conseil du Léman souhaite avec ce Prix promouvoir une solidarité de proximité et véhiculer des valeurs d'ouverture au sein d'un espace de vie interconnecté.

Le Prix Cohésion & Solidarité Lémanique récompense des initiatives locales de chaque territoire pour faire connaître des réalisations exemplaires. De nombreuses bonnes pratiques mises en œuvre à l'échelle locale sont exemplaires voire inspirantes et gagnent à être connues pour être partagées. Tout en souhaitant stimuler les acteurs économiques et institutionnels, le Prix récompense ainsi des initiatives méritantes, tous secteurs confondus. Il s'agit ainsi de valoriser des démarches déjà entreprises illustrant la richesse et la diversité du tissu économique et social des territoires du bassin lémanique. Terreau fertile d'innovation aux nombreux atouts en termes d'attractivité économique avec des conditions-cadre compétitives, le bassin lémanique fait figure de territoire d'excellence dans plusieurs domaines.

Doté d'une enveloppe de 25'000 francs, le Prix récompensera cinq initiatives qui peuvent s'inscrire dans 4 domaines : Vivre-ensemble, Emploi et formation, Économie locale, Savoir-faire artisanal et traditionnel. Le jury, composé de représentants politiques et d'acteurs économiques, s'emploiera à sélectionner des projets, justifiant d'une certaine créativité entrepreneuriale, tout en évaluant leur nature innovante et la production de valeur ajoutée. Les lauréats seront récompensés lors de l'Assemblée Plénière du Conseil du Léman qui se tiendra le 25 novembre 2022.

#### Renseignements

- *Pascal BROULIS, Conseiller d'Etat vaudois en charge des relations extérieures, Président de la Commission Economie, Tourisme et Population frontalière du Conseil du Léman, +41 21 316 20 01*
- *Laure COUSSOT, Office des affaires extérieures vaudois, Secrétariat de la Commission Economie, Tourisme et Population frontalière du Conseil du Léman, +41 79 267 26 97*

Informations : [www.conseilduleman.org](http://www.conseilduleman.org)